

LE PEUPEMENT DES EAUX DE L'YONNE MOYENNE

par R. POPLIN

*Vice-Président de la Fédération des Associations de Pêche et de Pisciculture de l'Yonne
Professeur au Lycée d'Auxerre.*

L'expression « YONNE MOYENNE » s'applique, dans la présente étude, à 70 kilomètres du cours de cette rivière compris entre Mailly-la-Ville en amont, et le confluent de l'Armançon, à Cheny, en aval. Elle correspond, pour partie de chacune d'elles, aux deux subdivisions administratives de la Haute-Yonne et de la Basse-Yonne délimitées par le vieux pont d'Auxerre, et se localise au territoire des communes riveraines de Mailly-la-Ville, Sery, Trucy, Prégilbert, Bazarnes, Cravant, Vincelles, Champs, Augy, Auxerre, Monéteau, Gurgy, Appoigny, Chichery, Bassou, Charmoy et Cheny.

Le peuplement des eaux ne présentant pas de différences notables sur le parcours considéré, j'ai jugé inutile, dans un but de simplification, d'entrer dans le détail des localisations géographiques : les observations faites sont valables pour l'ensemble.

Ces observations, essentiellement personnelles, sont issues de trente années d'expérience halieutique à l'occasion de captures que j'ai faites moi-même, ou dont j'ai été le témoin oculaire : les assertions des pêcheurs sont trop souvent dépourvues d'esprit scientifique pour être acceptées sans réserve.

J'ai utilisé, par contre, la remarquable étude que le docteur Émile MOREAU a consacré, en 1898, aux poissons de son département natal (1). Elle m'a donné de précieuses indications sur les variations du peuplement au cours de ces cinquante dernières années.

Enfin, le regretté docteur PELLEGRIN a bien voulu me faire profiter des observations qu'il avait recueillies pendant ses nombreuses villégiatures au bord de l'Yonne, dans sa maison de campagne de Bazarnes. Ce travail doit beaucoup à son expérience.

(1) Dr. Émile MOREAU : Les Poissons du département de l'Yonne. — *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, vol. 51, 1897, p. 3 et vol. 52, 1898, p. 143.

Le milieu aquicole.

L'Yonne moyenne est une rivière assez rapide. De Mailly-la-Ville (cote 126) à Auxerre (cote 96), sa pente atteint 68 centimètres au kilomètre ; elle est encore de 54 centimètres entre Auxerre et le confluent de l'Armançon (cote 82). Sa largeur moyenne varie entre 60 et 80 mètres.

Son cours présente des aspects variés qui se reflètent dans la diversité du peuplement :

1° des parties délaissées par la navigation où les eaux rapides et peu profondes suivent la pente naturelle ;

2° des parties canalisées où la pente est masquée et atténuée par les barrages et pertuis, avec des eaux plus profondes et sensiblement ralenties ;

3° le canal du Nivernais, qui ne forme pas une ligne d'eau continue, mais recoupe les parties délaissées et relie entre elles les parties canalisées, avec un courant nul.

Issue du Morvan où les précipitations atmosphériques abondantes ruissellent sur les roches imperméables, l'Yonne a des crues subites d'hiver ou de printemps, accélérées par la forte pente.

Ses eaux sont assez froides, ainsi que l'atteste la rareté des deux espèces aux exigences opposées, la Carpe et la Truite, qui semblent marquer les limites extrêmes du peuplement. Ce caractère est confirmé par l'absence totale de certaines espèces, en particulier le Poisson-chat et la Perche-soleil (1) ainsi que par l'insuccès des tentatives de repeuplement en Black-bass, faites à plusieurs reprises, et qui ont invariablement abouti à la disparition complète des sujets.

Pourvues d'une végétation aquatique abondante, et indemnes de toute pollution appréciable, les eaux de l'Yonne semblent posséder une capacité biogénique élevée. Dans son ensemble, ce cours d'eau peut être considéré comme très poissonneux.

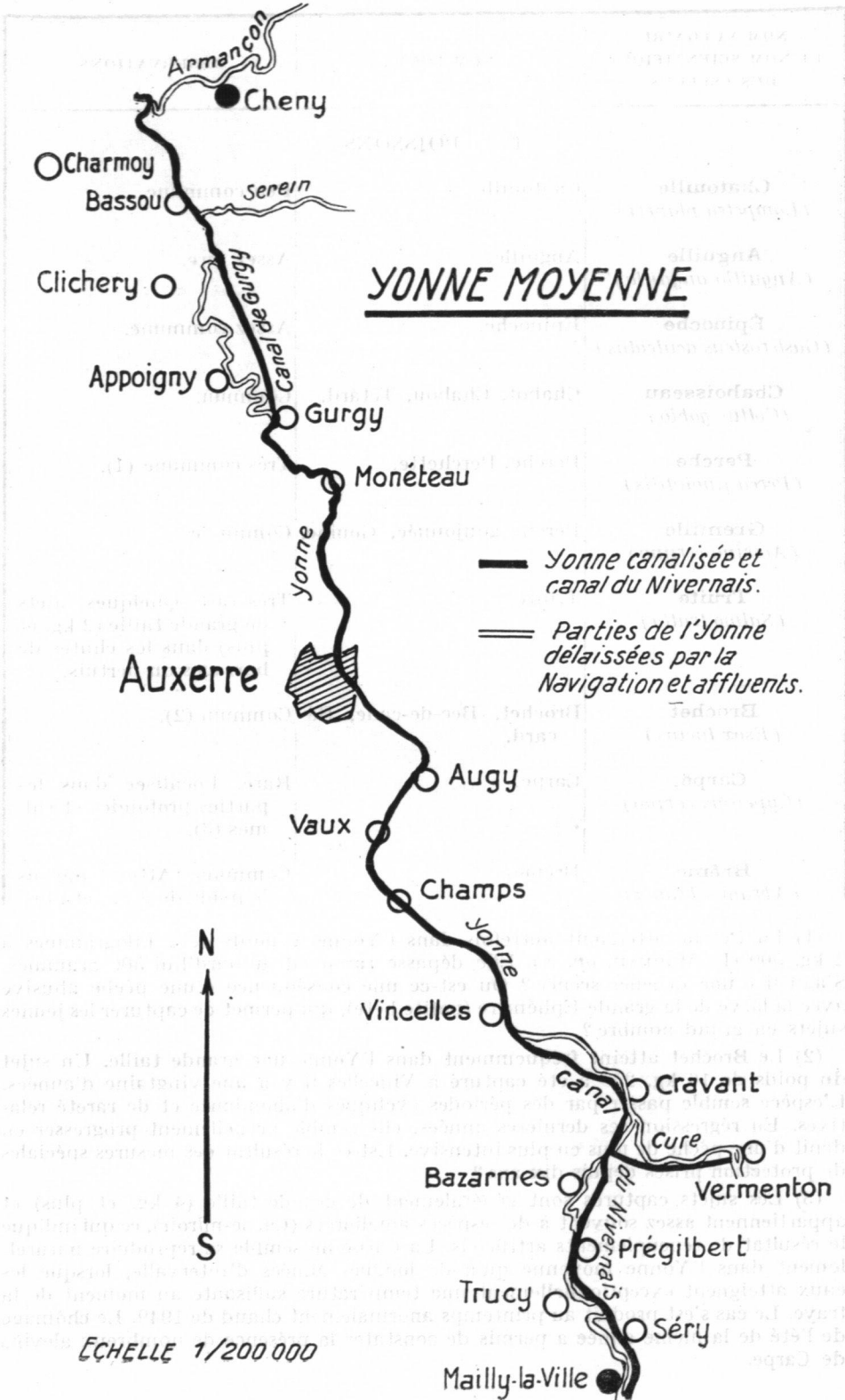
État actuel du peuplement.

Les observations sont faites dans l'ordre indiqué par la brochure éditée en 1948 par le Ministère de l'Agriculture sous le titre « *Enquête sur les Poissons des eaux douces de France* ».

Les espèces passées sous silence sont celles qui, à ma connaissance, n'ont jamais fait l'objet d'une capture dans l'Yonne moyenne, au moins au cours de ces dernières années.

J'ai cru bon, cependant, de distinguer les espèces connues de tout temps dans l'Yonne, et celles qui n'y existent plus aujourd'hui.

(1) L'absence de la Perche-soleil est d'autant plus remarquable que cette espèce pullule dans les étangs de Baye (Nièvre), qui forment le réservoir d'alimentation du Canal du Nivernais au point de partage.



NOM VULGAIRE ET NOM SCIENTIFIQUE DES ESPÈCES	NOM LOCAL	OBSERVATIONS
I. — POISSONS		
Chatouille (<i>Lampetra planeri</i>)	Chatouille.	Peu commune.
Anguille (<i>Anguilla anguilla</i>)	Anguille.	Assez rare.
Épinoche (<i>Gasterosteus aculeatus</i>)	Épinoche.	Assez commune.
Chabousseau (<i>Cottus gobio</i>)	Chabot, Chabou, Têtard.	Commun.
Perche (<i>Perca fluviatilis</i>)	Perche, Perchette.	Très commune (1).
Gremille (<i>Acerina cernua</i>)	Perche goujonnée, Gouine.	Commune.
Truite (<i>Salmo trutta</i>)	Truite.	Très rare. Quelques sujets de grande taille (2 kg. et plus) dans les chutes de barrages ou pertuis.
Brochet (<i>Esox lucius</i>)	Brochet, Bec-de-cane, Bé-card.	Commun (2).
Carpe (<i>Cyprinus carpio</i>)	Carpe.	Rare. Localisée dans les parties profondes et calmes (3).
Brème (<i>Abramis brama</i>)	Brème.	Commune. Atteint parfois le poids de 3 kg. et plus.

(1) La Perche atteignait autrefois dans l'Yonne le poids de 2 kilogrammes à 2 kg. 500 (E. MOREAU, *op. c.*). Elle dépasse rarement aujourd'hui 500 grammes. S'agit-il d'une dégénérescence ? Ou est-ce une conséquence d'une pêche abusive avec la larve de la grande Éphémère (petite bête), qui permet de capturer les jeunes sujets en grand nombre ?

(2) Le Brochet atteint fréquemment dans l'Yonne une grande taille. Un sujet du poids de 16 kg. 250 a été capturé à Vincelles il y a une vingtaine d'années. L'espèce semble passer par des périodes cycliques d'abondance et de rareté relatives. En régression ces dernières années, elle semble actuellement progresser en dépit d'une pêche de plus en plus intensive. Est-ce le résultat des mesures spéciales de protection prises depuis dix ans ?

(3) Les sujets capturés sont généralement de grande taille (4 kg. et plus) et appartiennent assez souvent à des espèces améliorées (Carpe-miroir), ce qui indique le résultat de repeuplements artificiels. La Carpe ne semble se reproduire naturellement dans l'Yonne moyenne qu'à de longues années d'intervalle, lorsque les eaux atteignent exceptionnellement une température suffisante au moment de la fraye. Le cas s'est produit au printemps anormalement chaud de 1949. Le chômage de l'été de la même année a permis de constater la présence de nombreux alevins de Carpe.

NOM VULGAIRE ET NOM SCIENTIFIQUE DES ESPÈCES	NOM LOCAL	OBSERVATIONS
Brème bordelière (<i>Blicca bjorkna</i>)	Brémette, Plaquette.	Commune.
Spirilin (<i>Spiralinus bipunctatus</i>)	Louvotte, Ablette de pertuis.	Assez commune. Localisée aux chutes et courants vifs.
Ablette (<i>Alburnus alburnus</i>)	Ablette, Feuille de saule.	Très commune.
Bouvière (<i>Rhodeus amarus</i>)	Péteuse, Boule.	Assez commune.
Hotu (<i>Chondrostoma nasus</i>)	Hotu, Mulet.	Très commun (1).
Tanche (<i>Tinca tinca</i>)	Tanche.	Très commune (2).
Goujon (<i>Gobio gobio</i>)	Goujon, Godiet.	Très commun.
Barbeau (<i>Barbus barbus</i>)	Barbillon.	Assez commun. En régression. Localisé sous les barrages et pertuis.
Rotengle (<i>Scardinius erythrophthalmus</i>)	Gardon rouge, Gardon carpé, Roussette.	Peu commun.
Véron (<i>Phoxinus phoxinus</i>)	Véron.	Très commun.
Gardon (<i>Gardonus rutilus</i>)	Gardon blanc.	Très commun (3).

(1) Le Hotu a été signalé pour la première fois dans le bassin de la Seine, à Sens, dans l'Yonne en 1860 (E. MOREAU, *op. c.*). Il a pullulé pendant longtemps dans l'Yonne moyenne d'une manière effrayante. Il est en régression très marquée depuis quelques années.

(2) La Tanche était rare autrefois dans l'Yonne moyenne (E. MOREAU, *op. c.*) et elle l'est restée jusqu'en 1923. A cette date, de nombreux sujets, souvent de grande taille (2 kg. et plus) ont fait soudainement leur apparition, peu après la vidange de fond du Lac des Settons à l'automne de 1923 (vidange extrêmement rare). Y a-t-il eu relation entre les deux faits, comme on l'a prétendu à l'époque ? Je n'ai pu le vérifier. Quoi qu'il en soit, la Tanche est actuellement le poisson prédominant — et de loin — parmi les grandes espèces.

(3) Le Gardon dépasse rarement le poids de 500 grammes dans l'Yonne. Les gros sujets sont plus nombreux depuis, semble-t-il, que la pêche avec la graine de chènevis est beaucoup moins pratiquée qu'avant la guerre.

NOM VULGAIRE ET NOM SCIENTIFIQUE DES ESPÈCES	NOM LOCAL	OBSERVATIONS
<p align="center">Vandoise (<i>Leuciscus leuciscus</i>)</p>	Vandoise.	Commune.
<p align="center">Chevaine (<i>Leuciscus cephalus</i>)</p>	Blanc, Meunier, Rôtisson.	Très commun.
ESPÈCES DISPARUES		
<p align="center">Esturgeon (<i>Acipenser sturio</i>)</p>	Pêché autrefois, mais fort rarement, jusqu'aux environs d'Auxerre (E. MOREAU, <i>op. c.</i>). Il est encore cité dans <i>La Faune de Seine-et-Marne</i> , par le Comte de SINETY (1855) et dans le <i>Catalogue des Vertébrés du département de l'Yonne</i> , par P. BERT (1864).	
<p align="center">Lote (<i>Lota lota</i>)</p>	Signalée autrefois dans la Basse-Yonne et le canal du Nivernais (E. MOREAU, <i>op. c.</i>).	
<p align="center">Loche de rivière (<i>Cobitis taenia</i>) et Barbette (<i>Cobitis barbatula</i>)</p>	Ces deux espèces sont signalées dans l'Yonne (par E. MOREAU, <i>op. c.</i>). J'en ai vu capturer de très rares spécimens il y a une trentaine d'années.	
<p align="center">Alose (<i>Alosa alosa</i>) et Finte (<i>Alosa fallax</i>)</p>	Ces deux espèces remontaient autrefois l'Yonne au delà d'Auxerre. Leurs migrations régulières ont été interrompues par la canalisation de la rivière (E. MOREAU, <i>op. c.</i>). Leur disparition se place peu après le milieu du siècle dernier.	
<p align="center">Saumon (<i>Salmo salar</i>)</p>	Remontait autrefois la Seine et l'Yonne pour atteindre ses frayères dans la Cure. Il donnait lieu à d'abondantes captures dans la région d'Auxerre, en grande partie par des procédés illicites. En régression depuis que la construction de la digue des Settons (de 1848 à 1861) lui a fermé l'accès de la Haute-Cure, le Saumon remontait encore dans l'Yonne dans les dernières années du XIX ^e siècle (E. MOREAU, <i>op. c.</i>). Il a complètement disparu de nos jours.	
II. — CRUSTACÉS		
<p>Écrevisse américaine (<i>Cambarus affinis</i> Say)</p>	A fait son apparition dans l'Yonne moyenne depuis quelques années seulement. Elle pullule depuis 1948 en aval d'Auxerre et remonte progressivement en amont où elle vient d'être récemment signalée.	